

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 30 JUIN 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 8

Le 30 juin 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo de Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN

Séez : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER

2023-108

ORGANISATION ET TARIFICATION MINI-SEJOURS ETE 2023

Le Projet Educatif de la Communauté de communes de Haute Tarentaise a fixé à l'équipe d'animation du Club Loisirs et de l'Espace Jeunes comme objectif, l'organisation de mini-séjours 6/17 ans pendant les vacances estivales. Il s'agit de permettre aux enfants la découverte d'activités nouvelles, de vivre une expérience d'autonomisation et de socialisation en dehors du cadre familial. En effet, ces mini-séjours se caractérisent par la possibilité offerte à un accueil de loisir sans hébergement (alsh) de proposer des nuitées en dehors de son infrastructure.

Comme convenu dans le Projet Educatif, délibéré en date du 13 décembre 2021, tous les mini-séjours font l'objet d'une tarification spécifique et modulée

Ainsi, il est proposé deux mini-séjours Enfance et deux mini-séjours Jeunesse répartis sur l'été 2023.

Structure organisatrice : Club Loisirs 7/11 ans

INTITULE	Bourget du Lac 7 à 8 ans (14 places)
DATES	Du 18 au 21 juillet 2023 au centre d'hébergement du Yacht Club au Bourget du Lac (73) en pension complète
ACTIVITES	Voile, baignade, jeux de plein air, découverte de l'environnement, veillées
PRIX PAR ENFANT	310 €
TARIF QF1	62
TARIF QF2	93
TARIF QF3	124
TARIF QF4	155
TARIF QF5	187
TARIF QF6	218
HORS CCHT	310

INTITULE	Le Bourget du Lac 9 à 11 ans (24 places)
DATES	Du 7 au 11 août 2023 au centre d'hébergement du Yacht Club au Bourget du Lac (73) en pension complète
ACTIVITES	Voile, baignade, observation de l'environnement, jeux de plein air et veillées
PRIX PAR ENFANT	346 €
TARIF QF1	73
TARIF QF2	109
TARIF QF3	146
TARIF QF4	182
TARIF QF5	219
TARIF QF6	255
HORS CCHT	346

Les inscriptions aux mini-séjours organisés par le Club Loisirs se font auprès du Pôle Education de la mairie de Bourg-Saint-Maurice.

Structure organisatrice : Espace Jeunes 11/17 ans

INTITULE	Séjour Aiguebelette (16 places)
DATES	Du 17 au 20 juillet 2023 au camping du Grand Verney à Novalaise en pension libre
ACTIVITES	Kayak, paddle baignade, veillées
PRIX PAR ENFANT	275 €
TARIF QF1	55
TARIF QF2	82
TARIF QF3	110
TARIF QF4	137
TARIF QF5	165
TARIF QF6	193
HORS CCHT	275

INTITULE	Nuitée en Vanoise (12 places)
DATES	Du 3 au 4 août 2023 au refuge du Prariond sur la commune de Val d'Isère (73) en demi-pension
ACTIVITES	Rencontre avec un garde-moniteur, nuit en refuge, randonnée au col de la Galise
PRIX PAR ENFANT	123 €
TARIF QF1	24
TARIF QF2	36
TARIF QF3	49
TARIF QF4	61
TARIF QF5	73
TARIF QF6	86
HORS CCHT	123



Les inscriptions aux mini-séjours organisés par l'Espace Jeunes se font auprès du Local des Jeunes.

L'Espace Jeunes a déposé une demande de subvention pour ces mini-séjours et deux activités sportives (Via Ferrata & Canyoning) auprès du Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet « respiration ». En cas d'acceptation, le Département nous demande de répercuter la subvention sur le tarif aux familles. Dans ces conditions, les activités sportives seraient facturées à la tarification inférieure et les tarifs ci-dessous seraient applicables aux familles pour la participation de leurs enfants aux mini-séjours organisé par l'Espace Jeunes :

Structure organisatrice : Espace Jeunes 11/17 ans

INTITULE	Séjour Aiguebelette (16 places)
DATES	Du 17 au 20 juillet 2023 au camping du Grand Verney à Novalaise en pension libre
ACTIVITES	Kayak, paddle baignade, veillées
PRIX PAR ENFANT	251 €
TARIF QF1	50
TARIF QF2	75
TARIF QF3	100
TARIF QF4	125
TARIF QF5	151
TARIF QF6	176
HORS CCHT	251

INTITULE	Nuitée en Vanoise (12 places)
DATES	Du 3 au 4 août 2023 au refuge du Prariond sur la commune de Val d'Isère (73) en demi-pension
ACTIVITES	Rencontre avec un garde-moniteur, nuit en refuge, randonnée au col de la Galise
PRIX PAR ENFANT	98 €
TARIF QF1	19
TARIF QF2	29
TARIF QF3	39
TARIF QF4	49
TARIF QF5	58
TARIF QF6	68
HORS CCHT	98

En cas d'annulation du mini-séjour par l'organisateur, les familles seront intégralement remboursées ; en cas d'annulation de la famille, l'organisateur remboursera l'intégralité des sommes versés dans la mesure où la place laissée vacante soit honorée par une autre famille ou, sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un mois. A l'exception de ces conditions, les sommes engagées seront conservées par l'organisateur.

En cas de renvoi d'un enfant du mini-séjour pour des motifs graves, les frais de retour sont à la charge de la famille, et aucun remboursement du séjour ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Vu la délibération n°2019-89 portant sur la modification du mode de calcul des mini-séjours et séjours,

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le principe de l'organisation et la grille tarifaire des mini-séjours

Yannick AMET

Président

